

Agriculture

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime pour surseoir aux travaux de la Chambre et débattre une motion de ce genre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LA PRÉSUMÉE INVITATION AU PREMIER MINISTRE LÉVESQUE À
PRENDRE LA PAROLE DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE
FRANÇAISE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante et urgente. Étant donné le rapport selon lequel une invitation à prendre la parole devant l'Assemblée nationale française aurait été envoyée au premier ministre de la province de Québec, geste qui constituerait une ingérence provocatrice de la France dans les affaires intérieures du Canada, je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre enjoigne le gouvernement à procéder immédiatement à une enquête sur ce rapport et, pour le cas où il serait confirmé, à loger une plainte officielle contre cette mesure auprès du gouvernement français et à en exiger le retrait.

M. l'Orateur: En conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, la mise en délibération de cette motion nécessiterait le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Hnatyshyn: Jack Horner a dit «non».

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PRODUCTEURS
DE LAIT NATURE DU QUÉBEC—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question importante et urgente.

Étant donné que le litige qui oppose la Commission canadienne du lait et la Fédération des producteurs de lait nature du Québec a comme conséquence de retarder le paiement des fonds dus aux producteurs de lait nature; étant donné que ces producteurs laitiers éprouvent de ce fait de sérieuses difficultés financières et que cette situation cause des problèmes aux meuneries qui supportent le fardeau du crédit; étant donné que la retenue de ces fonds signifie que les producteurs sont en otage en attendant le règlement de ce litige qui est d'ordre constitutionnel, je propose, appuyé par l'honorable député de Roberval (M. Gauthier):

Que la Chambre recommande que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) autorise l'envoi des chèques de subsides aux producteurs en attendant que les tribunaux se soient prononcés sur cette question constitutionnelle.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En conformité de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

[M. Mazankowski.]

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Traduction]

M. l'Orateur: J'ai autorisé pendant quelques instants, à l'heure habituelle, la présentation des motions en vertu de l'article 43 du Règlement, mais dans les jours qui suivront les députés voudront bien se rappeler que ces journées sont consacrées au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône ce qui signifie, de par la tradition et nos précédents, que tout sujet peut être débattu s'il est de propos. Il est donc difficile, s'il faut s'en tenir au libellé de l'article 43, de prendre sérieusement en considération une demande de reporter ce débat pour passer à un autre sujet car un député peut aborder n'importe quel sujet dans le débat sur l'Adresse. Dans les jours à venir, les députés voudront donc s'en souvenir, quand ils demanderont à changer de sujet au cours du débat en réponse au discours du trône.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

L'IMPACT DE LA DÉVALUATION DU DOLLAR SUR L'INFLATION

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Nous dirait-il quelle inflation la dévaluation de notre dollar a provoquée jusqu'ici?

● (1416)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il est tout à fait impossible de donner une description exacte de l'impact de la dévaluation du dollar sur l'inflation. C'est certainement un facteur de ce problème, mais nous ne pouvons pas dire exactement dans quelle mesure la dévaluation du dollar canadien influe sur l'inflation.

[Traduction]

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances. Est-il de l'avis de l'un de ses collaborateurs, M. Hood, qui affirmait devant un comité de la Chambre estimer que toute réduction de 1 p. 100 de notre dollar se traduirait par une inflation accrue de 0.3 p. 100 au cours d'une période de deux ans, et donc que la baisse de 13 c. qu'a déjà connue le dollar canadien a grevé notre économie d'une inflation d'environ 4 p. 100 pour les deux prochaines années?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, évidemment M. Hood a donné son avis, mais il a évidemment invité les députés à être vigilants. Au sujet de cette interprétation, il a dit que pour autant que tous les autres facteurs se trouvaient exactement dans la même position, ce qui n'est pas tout à fait exact, l'effet se fait sentir sur une période de deux ou trois ans, et non pas nécessairement durant la première année. Alors comme je l'ai dit tantôt, monsieur le président, il est absolument impossible de déterminer définitivement quelle est la proportion attribuable à la dévaluation du dollar canadien sur l'inflation. Je dois